

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à des obligations légales, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

D.G.C. (Diversified Growth Company) – Horizonte A EUR, une catégorie d'actions du D.G.C. – Horizonte

ISIN: LU0714639076

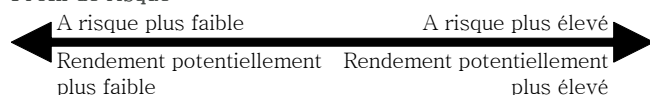
Objectifs et politique d'investissement

Ce Fonds mixte est géré activement et vise à atteindre un rendement stable sur le long terme avec une volatilité limitée. Il investit ses actifs sans contrainte géographique dans des actions, obligations et des valeurs mobilières analogues. Lorsque le gestionnaire l'estime bénéfique pour les investisseurs, le Fonds pourra détenir des liquidités jusqu'à 100% de ses actifs. La Valeur Nette d'Inventaire du Fonds

est calculée à une fréquence hebdomadaire. Des dividendes peuvent être réinvestis dans le Fonds ou distribués. Le Fonds supporte les frais usuels de courtage et de banque dus pour les opérations portant sur les valeurs du portefeuille. Ces frais ne sont pas mentionnés dans le chapitre « Frais » du présent document.

Profil de risque et de rendement

Profil de risque



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le profil de risque et de rendement du fonds reflète les variations de valeur des placements effectués au cours des cinq dernières années. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

La composition des placements, les marchés d'investissement, les secteurs économiques et l'allocation monétaire sont les principaux facteurs influençant le niveau de risque d'un investissement dans des différentes classes d'actifs. La gestion particulièrement active du fonds peut mener à de fréquents changements de son profil de risque.

Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de liquidité: il peut avoir des effets défavorables lorsque le fonds a besoin de vendre des actifs pour lesquels la demande n'est pas suffisamment élevée ou pour lesquels les prix offerts sont bas.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	2.00%
Frais de conversion	5.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1.40%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	5% par an de tout rendement réalisé par le Fonds, soumis à une high watermark

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de leur conseiller financier ou du distributeur.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur une estimation des coûts pour une période maximale de 12 mois à compter de 30 mars 2012. Pour l'exercice débutant en Mars 2013, les données relatives aux frais courants reposent sur les coûts de l'exercice précédent clos en Mars 2013. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Lorsque la valeur nette d'inventaire du fonds (Net Asset Value, NAV) dépasse une valeur prédéfinie et que les conditions supplémentaires stipulées dans le prospectus sont remplies, la société de gestion a droit à une **commission de performance**. Calculée sur la base de la valeur nette d'inventaire, cette commission peut être prélevée et versée même si, à la clôture de l'exercice, la valeur nette d'inventaire de la catégorie d'actions ou de parts concernée est inférieure à son niveau au début de l'exercice. De plus amples informations sur les frais et les commissions figurent au chapitre correspondant du prospectus du fonds.

Performances passées

Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Est noté que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs.

Frais et commissions

Le graphique de performance montre les revenus des investissements du Fonds exprimé comme un changement en pourcentage de la valeur nette d'inventaire à la fin de l'année dans la monnaie du Fonds.

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

Date de lancement et monnaie du Fonds

Le Fonds a été lancé le 20 janvier 2012.

La catégorie d'actions a été lancée le 30 mars 2012.

La monnaie de référence du Fonds est le EUR.

La monnaie de la catégorie d'actions est le EUR.

Les données disponibles ne suffisent pas pour fournir aux investisseurs des indications pertinentes sur la performance historique du fonds.

Informations pratiques

Dépositaire

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Autres informations

De plus amples informations sur D.G.C., le prospectus du Fonds ainsi que les rapports annuels en français peuvent être obtenus au siège de la SICAV, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un fonds de D.G.C.. Le prospectus ainsi que les rapports annuels sont établis pour l'ensemble du fonds à compartiment. Les actifs et les dettes des différents fonds représentent des patrimoines distincts. Cela signifie qu'aucun fonds ne répond sur ses actifs des dettes d'un autre fonds au sein du fonds à compartiments. Le gestionnaire pour le compartiment D.G.C. Horizonte est M&B Capital Advisers S.V. S.A., Madrid, jusqu'au 7 juillet 2012 et Notz, Stucki Europe S.A. à partir du 7 juillet 2012.

Publication des prix

Les prix les plus récents des actions sont disponibles par courrier électronique luxembourg@notzstucki.com ou par téléphone auprès du gestionnaire +352 26 27 11 55 ou +352 26 27 11 61.

Echange de fonds/catégories

Les investisseurs peuvent convertir tout ou partie de leurs actions contre des actions de la même catégorie d'un autre

fonds ou d'une autre catégorie du même fonds ou d'un autre fonds, à condition que les conditions d'accès dans la catégorie d'actions concernée soient satisfaites.

De plus amples informations sur la conversion d'actions et la commission de conversion en vigueur figurent dans le prospectus au chapitre «Conversion d'actions».

Données spécifiques sur les fonds

D'autres catégories d'actions peuvent être proposées pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus.

Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Notz, Stucki Europe S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.